



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge

19109930

02 AOUT 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : 0427 539 772
Nom

(en entier) : Immoni

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Route de Lennik 551 à 1070 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juillet 2019

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Tanguy De Ripainsel en qualité d'administrateur de la Société, avec effet au 19 juin 2019, jusqu'à l'AGO 2021 :

Pour la bonne forme, l'Assemblée Générale confirme que le Conseil d'Administration est dorénavant composé comme suit :

- David Konckier [échéance AGO 2021] ;
- Jonathan Konckier [échéance AGO 2021] ;
- Régine Konckier [échéance AGO 2021] ;
- Lisa Abrat-Konckier [échéance AGO 2021] ;
- Tanguy De Ripainsel [échéance AGO 2021].

Deuxième décision :

L'Assemblée mandate Madame Barbara Sindic domiciliée au 12 Rue Vervloesem à 1200 Bruxelles, pour la signature et le dépôt au greffe de tous les documents destinés à la publication de la présente décision à l'Annexe au Moniteur belge, ainsi que pour la signature et le dépôt au greffe de tous les documents destinés à la modification du registre des personnes morales.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).